

23 juin 2023

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Maisons de retraite

EXPÉDITRICE :

Jacqueline Cureton, sous-ministre adjointe
Politiques, programmes et partenariats stratégiques pour les
aînés et l'accessibilité
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

OBJET :

Mise à jour du *Document d'orientation du MSAA sur la
COVID-19*

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) a consulté le Bureau du médecin hygiéniste en chef au sujet des pratiques importantes de prévention et de contrôle des infections que les maisons de retraite devraient intégrer dans leurs activités courantes dans l'état actuel de la COVID-19. Les discussions engagées ont tenu compte des leçons tirées de la pandémie de COVID-19, de la diminution des niveaux d'infection dans le secteur et du fait que l'on s'attend désormais à ce que l'activité virale soit stable et se situe à un niveau de base.

Dans le cadre de ces consultations, le MSAA a harmonisé sa position avec celle des autres ministères responsables des lieux d'hébergement collectif afin de veiller à ce que seuls les protocoles nécessaires liés à la COVID-19 restent en place pour assurer la sécurité des résidents. Par conséquent, des modifications seront apportées au *Document d'orientation du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario (Document d'orientation du MSAA sur la COVID-19)* afin d'y intégrer les mesures préventives adéquates, fondées sur des données probantes, tout en accordant la priorité au bien-être des résidents, en réduisant la charge de travail du personnel et en tenant compte des commentaires des exploitants.

À compter du **26 juin 2023**, les modifications suivantes seront en vigueur, mais étant donné que certaines maisons peuvent être confrontées à des problèmes de ressources, nous donnons aux opérateurs jusqu'au **30 juin 2023** pour mettre en œuvre les modifications:

- **Port du masque :** Le personnel, les étudiants, les bénévoles et les visiteurs essentiels qui sont des travailleurs et travailleuses de la santé selon une [évaluation des risques au point de prestation de soins](#) devront porter un masque à l'intérieur des maisons de retraite. Le port du masque sera recommandé mais non obligatoire pour le personnel et les visiteurs essentiels qui ne sont pas des

travailleurs et travailleuses de la santé (p. ex. les membres de la famille, les amis et les fournisseurs de soins essentiels qui ne sont pas des travailleurs et travailleuses de la santé), ainsi que pour les visiteurs généraux.

- **Évaluation des symptômes des résidents** : Il est recommandé que les maisons de retraite ne continuent d'évaluer que les résidents symptomatiques, les cas de COVID-19, ainsi que les contacts étroits afin d'y détecter des signes et des symptômes de la COVID-19. Il ne sera plus nécessaire de vérifier la température.
- **Formation sur le port de l'équipement de protection individuelle** : Il n'y aura plus d'exigences d'examen de sécurité applicables aux visiteurs généraux, aux visiteurs essentiels et aux fournisseurs de services de soins personnels.
- **Visiteurs généraux présentant des symptômes de la COVID-19** : Il est recommandé que les visiteurs généraux, dans la mesure du possible, évitent d'entrer dans la maison de retraite au cours des 10 jours suivant l'apparition des symptômes de la COVID-19. Si la visite est essentielle au bien-être mental ou physique du résident ou de la résidente, les visiteurs peuvent entrer dans la maison de retraite à condition de porter un masque en tout temps.

Nous vous remercions de votre soutien continu à la mise en œuvre de ces mesures importantes de prévention et de contrôle des infections dans les maisons de retraite. Ces mesures contribuent à assurer la sécurité et le bien-être des résidents et du personnel des maisons de retraite. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez communiquer avec notre équipe à l'adresse suivante : RHInquiries@ontario.ca.

Cordialement,

Original signé par

Jacqueline Cureton
Sous-ministre adjointe

c. c. : Melissa Thomson, sous-ministre, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité
D^{re} Barbara Yaffe, médecin hygiéniste en chef adjointe, Bureau du médecin hygiéniste en chef
Jay O'Neill, directeur général et registrateur de l'Office de réglementation des maisons de retraite
Cathy Hecimovich, présidente-directrice générale, Ontario Retirement Communities Association
Lisa Levin, présidente-directrice générale, AdvantAge Ontario